

LES ENCODAGES PARALLÈLES : un procédé exclusif aux langues signées *

CHRISTOPHER MILLER et COLETTE DUBUISSON

Les langues signées ont la spécificité d'utiliser trois canaux (les deux mains et la bouche) qui peuvent indépendamment véhiculer de l'information lexicale. La présence de ces trois canaux autonomes permet d'encoder simultanément plusieurs unités lexicales distinctes dans les constructions syntaxiques. Cet article décrit ce phénomène, l'«encodage parallèle», et fait état des divers types d'encodages parallèles relevés en langue des signes québécoise.

Sign languages are specific in their ability to use three independent channels, namely two hands and one mouth, to transmit lexical information. The presence of three autonomous channels allows for the simultaneous encoding of more than one lexical unit in syntactical constructions. This article describes this «parallel encoding» and the various types found in the Quebec sign language.

1. INTRODUCTION

Lorsqu'on regarde les personnes qui signent, on est tout de suite frappé par la simultanéité dans la production des signes : non seulement on peut produire un signe avec une main, mais on peut aussi utiliser les deux mains simultanément. Ainsi, on trouve des signes où les deux mains ont la même configuration et font le même mouvement, soit en même temps, soit de façon alternative; et surtout, des signes où la main dominante (MD) sert d'articulateur actif, tandis que la main non dominante (MND) sert de base et peut avoir une configuration distincte.

Tandis que cette observation est assez évidente au niveau de la formation de signes, et que tous les chercheurs acceptent sa validité, il y a eu très peu de discussion au sujet de la simultanéité aux autres niveaux d'analyse. C'est à ce dernier type de simultanéité que nous consacrerons cet article. Nous la nommerons «encodage parallèle» et nous la définirons comme l'encodage simultané d'informations lexicales indépendantes utilisant plus d'un canal. Nous discuterons d'abord plusieurs exemples relevés par des chercheurs sur diverses langues signées, nous présenterons ensuite des exemples provenant de la langue des signes québécoise (LSQ).

2. LES ENCODAGES PARALLÈLES DANS LES LANGUES SIGNÉES

Une des caractéristiques fondamentales de la structure des phrases est que les mots sont ordonnés l'un après l'autre (l'ordre pouvant varier selon la langue). Ceci est vrai autant dans les langues orales que dans les langues signées, mais il s'avère que dans ces dernières, on trouve des exemples de production simultanée de signes distincts sur chaque main. Il est évidemment impossible de produire deux mots simultanément dans une langue orale : la nature même des articulateurs l'interdit. Par contre, les langues signées emploient deux articulateurs identiques qui ont la possibilité, indépendamment l'un de l'autre, de véhiculer des informations de même type. C'est comme si l'on disposait de deux bouches qui pouvaient parler en même temps.

Mais les possibilités d'encodage simultané d'information ne sont pas limitées aux deux mains. En langue des signes on dispose aussi de la bouche qui peut soit produire des configurations particulières sur les lèvres, soit articuler, sans produire de son, des mots de la langue orale dominante (le français dans le cas de la LSQ). En principe, on peut alors encoder simultanément trois éléments distincts dans une langue signée. Cela permet parfois d'exprimer des propositions d'une façon très succincte et élégante qui n'est pas disponible dans les langues orales.

Il existe une classe de constructions bien attestée dans beaucoup de langues signées, les constructions locatives à classificateurs. Ces constructions impliquent un type de pronom qui représente une entité appartenant à des classes sémantiques bien circonscrites : il y a des classificateurs qui représentent les personnes; les animaux, les chaises et les personnes assises ou accroupies; les véhicules; et les objets uni-, bi- et tridimensionnels, entre autres. Les relations spatiales entre objets sont exprimées directement dans l'espace en employant les classificateurs pour représenter les objets concernés. Ces constructions sont clairement motivées par l'économie d'une représentation directe de relations spatiales entre deux objets. Pour la plupart des encodages parallèles que nous décrirons dans cet article, il n'existe aucune motivation de ce type.

Les recherches sur les langues signées ne traitent pas directement des encodages parallèles, mais on trouve des références occasionnelles à ce phénomène, éparpillées à travers les publications consacrées à d'autres sujets.

Les premières mentions du phénomène se trouvent dans Friedman (1975a, b), qui remarque que l'existence de deux articulateurs disponibles «permet une situation unique dans le langage visuel — celle de l'articulation simultanée de deux phrases ou syntagmes» (notre traduction). Elle énumère plusieurs fonctions qui peuvent être véhiculées par chaque main dans un encodage parallèle en langue des signes américaine (ASL).

Un premier type d'encodage parallèle qu'elle mentionne est le maintien par la main non dominante du topique ou du focus du discours, pendant que la main dominante signe simultanément :

(1)
(MD) NOUS¹ REGARDER PTÉ3(VOITURE)² NOUS REGARDER PTÉ3(VOITURE)
(MND) VOITURE _____
Sens : *Nous avons regardé la voiture. Nous avons regardé la voiture.*

Friedman montre que la main non dominante peut aussi articuler un signe établissant une référence locative, temporelle, ou pronominale, pendant que la main dominante encode de l'information qui a trait à cette référence :

(2)
(MD) ANGLAIS COURS ALLER MAISON ÉTUDIER MANGER
(MND) DEUX (HEURES) — QUATRE SIX SEPT
Sens : *À deux heures je vais au cours d'anglais; de quatre heures à six heures, je rentre chez moi pour étudier; à sept heures je dîne.*

De plus, selon Friedman, il est possible de marquer une intensité en articulant simultanément un pointé et un autre signe ou groupe de signes que l'on veut mettre en évidence. Cela est fréquent lorsque l'objet du verbe est un pointé :

(3)
(MD) PTÉ2 CONNAÎTRE ?
(MND) PTÉ3 (vers la droite, localisation déjà établie)
Sens : *Est-ce que tu la connais ?*

Friedman note que l'on trouve également ce type d'encodage lorsque le pointé est le sujet du verbe. Cependant, les seuls exemples qu'elle donne dans ce cas sont des interrogatives comportant un PTÉ2, où il est possible que la présence du pointé contribue à la marque d'interrogation plutôt qu'à la création du sujet verbal.

Un autre exemple que Friedman donne de ce phénomène est l'incorporation de l'objet dans le verbe. Le verbe et son objet peuvent être articulés simultanément (4). L'objet peut aussi être produit avant le verbe par la main non dominante et tenu pendant la production du verbe. Dans l'exemple (5), le signe VIANDE est bimanuel : lors de la production du signe HACHER, la configuration de la main non dominante est tenue en position pour représenter le signe VIANDE (objet du verbe HACHER).

(4) COUPER³
ARBRE
(5) VIANDE HACHER
(VIANDE) _____

L'articulation simultanée de signes distincts en ASL est aussi mentionnée dans Klima et Bellugi (1979, p. 326-330). Ils soulignent que l'existence de deux articulateurs offre la possibilité physique de produire deux signes indépendants simultanément, un avec chaque main, ou encore de tenir un signe sur une main pendant qu'on produit un autre signe avec l'autre main. Ils notent que l'articulation simultanée de deux signes se produit souvent au moment où le signeur porte une attention particulière à la forme de son discours, lorsqu'il s'est préparé. Ils donnent comme exemples les productions théâtrales, la poésie et l'humour.

Les exemples qu'ils citent sont surtout des jeux de signes. Dans le premier, un jeune homme qui partait, après avoir passé l'été dans l'équipe de Klima et Bellugi, disait qu'il était EXCITÉ et DÉPRIMÉ en même temps (6). Un deuxième exemple provient d'une femme qui disait que, malgré son habileté à comprendre les signes que faisaient les petits, elle n'arrivait pas à les retenir assez longtemps pour les transcrire : donc elle était HABILE et IGNORANTE en même temps (7). Dans un troisième exemple, un jeune homme disait qu'il était expert dans l'art de regarder les «filles.» (8).

(6) EXCITÉ
DÉPRIMÉ en même-temps
(7) HABILE _____
IGNORANT
(8) REGARDER EXPERT
(REGARDER) _____

EXCITÉ et DÉPRIMÉ sont tous les deux articulés sur le tronc avec la même configuration manuelle, mais le mouvement du premier signe est exécuté vers le haut alors que celui du second est exécuté vers le bas. HABILE et IGNORANT sont tous deux exécutés sur le front avec un mouvement de contact, mais cette fois c'est la configuration manuelle qui est différente ([C] pour le

premier et [O] pour le second). REGARDER est ici signé avec les deux mains en configuration [F] devant les yeux, puis la main dominante se déplace vers le menton en gardant sa configuration pour former EXPERT pendant que la main non dominante tient le signe REGARDER. La double articulation des signes joue donc ici sur des similarités de forme et des différences de sens dans les unités lexicales. En conséquence, pour Klima et Bellugi, ce qui permet l'articulation simultanée, ce sont les similarités formelles et les différences sémantiques des signes qui la composent.

Frishberg (1985) n'aborde pas directement la question de l'articulation simultanée, mais en donne des exemples en parlant de la dominance manuelle dans les signes en ASL. Elle remarque que logiquement, avec deux mains comme articulateurs, il est possible que ces deux articulateurs bougent séparément et qu'ils envoient simultanément des messages différents. Elle note cependant que cela ne se produit généralement pas. Les mouvements des mains sont coordonnés et contraints, et il est très rare qu'ils soient complètement indépendants l'un de l'autre. Frishberg s'attarde surtout sur les changements de dominance au niveau syntaxique ou sémantique, où le signeur change de main dominante pour un ou plusieurs signes. Ces changements de dominance ne sont jamais obligatoires.

Un changement de dominance permet souvent au signeur de mettre son opinion en valeur. Mais généralement, sur l'ensemble d'un discours, les signes faits par la main non dominante et par la main dominante peuvent changer de phrase en phrase, sans que cela dépende de leur catégorie lexicale ni d'une spécification des relations de dominance au début du discours. Les changements de dominance sont cependant favorisés par certains facteurs syntaxico-sémantiques (par exemple : contraste entre deux arguments) et peuvent se poursuivre au-delà des frontières de phrases.

Dans une étude sur la structure narrative en ASL, Gee et Kegl (1983) montrent que la tenue d'un signe pendant le discours subséquent constitue une façon de marquer le topique du discours. Dans la narration qu'ils analysent, cette tenue tombe lors d'une remarque parenthétique et le signeur reprend la tenue du signe, afin de poursuivre le topique principal.

Brennan (1986, 1990) parle de la simultanéité en langue des signes britannique (BSL), surtout dans la formation de signes composés. Elle montre que la BSL forme certains signes composés au moyen de deux morphèmes libres produits simultanément. Un exemple qu'elle donne est VISTEL (téléphone visuel, appareil téléphonique pour sourds). Ce signe est formé par la composition de deux signes : DACTYLOGRAPHIER, qui est d'habitude produit par les deux mains, et TÉLÉPHONE, qui est articulé comme en LSQ, par la main en configuration [Y] en contact avec la joue. Dans le signe VISTEL, DACTYLOGRAPHIER perd la main non

dominante, et TÉLÉPHONE est articulé par la main non dominante, au-dessus de la main dominante (DACTYLOGRAPHIER), plutôt que sur la joue. Brennan appelle ce type de composé un composé simultané.

Il existe aussi en BSL des composés simultanés à classificateurs. On distingue ceux qui comportent un classificateur de ceux qui en comportent deux. BARBIER est un exemple de composé à un classificateur. Il est formé du signe CISEAUX et du classificateur [1↑], qui représente une personne. TOURNER-DANS-SON-LIT est un exemple de composé à deux classificateurs, qui existe aussi en LSQ. Ce signe est formé par les classificateurs [Λ] 'personne'⁴ et [B↑] 'surface'.

Un deuxième type de composé simultané implique deux parties qui sont partiellement, mais non totalement simultanées. Un exemple de signe de ce type est PREUVE (VOIR+INDIQUER) : la main dominante fait le signe VOIR, et le regard se dirige vers la main non dominante pendant que celle-ci est en position pour former le signe INDIQUER; ensuite la main dominante forme le signe INDIQUER en agissant sur la main non dominante, pendant que le regard continue à être dirigé vers la main non dominante.

Quoiqu'elle ne s'attarde pas sur la question de la syntaxe simultanée, Brennan donne un exemple qui en révèle l'existence en BSL. Il s'agit de l'articulation simultanée d'un verbe qu'on pourrait appeler SOLEIL-BRILLE et un classificateur [B↓], qui signifie 'linge'. C'est un classificateur qui représente un signe précédent signifiant 'le linge qui pend sur la corde'. Le tout signifie 'le soleil a séché le linge'.

Kyle et Woll (1986) mentionnent la simultanéité au niveau syntaxique en BSL. Ils soulignent que, même si certains chercheurs comme Lane (1977) ont noté la nature distincte des langues orales et des langues signées (les premières étant les seules essentiellement séquentielles), il existe une possibilité d'utiliser ou d'exploiter simultanément le ton et les autres traits configurationnels dans les langues orales, particulièrement dans les langues à tons. Cependant la présentation simultanée de deux unités lexicales reste une spécificité des langues signées. Dans ce type de structure deux signes séparés sont articulés en même temps, indépendamment, sur chaque main. Selon eux, ces structures sont fréquentes dans les situations informelles et se réalisent comme des énoncés tels que ceux illustrés en (9).

(9) NÉ ———
 SOURD
 PÉTIT ———
 GARÇON

On trouve une description intéressante des propriétés de certains types d'encodages parallèles dans Liddell (1990), dans le cadre d'un article sur les propriétés des locus référentiels en ASL. Il décrit plusieurs constructions où un verbe peut être dirigé vers son objet qui est

signé sur l'autre main. Par exemple, les verbes DONNER-CADEAU ou QUESTIONNER peuvent être dirigés vers un pronom classificateur ou vers un doigt représentant un des membres d'une série de référents définis sur une configuration manuelle d'énumération. Il montre que les localisations pronominales sur les doigts (pour une énumération) ne peuvent pas servir comme localisation de repère pour les pronoms classificateurs utilisés dans les constructions locatives spatiales, ce qui indique qu'il existe certaines contraintes sémantiques sur les encodages parallèles possibles.

Zimmer et Patschke (1990) notent la possibilité d'articulation simultanée d'un pointé avec un substantif ⁵. Dans un autre article, Zimmer (1989) décrit certaines constructions impliquant la simultanéité qui sont associées surtout avec un registre formel en ASL. Il s'agit dans un premier temps, d'un pointé vers la tenue de la configuration finale d'un mot anglais épilé manuellement (10) et, dans un deuxième temps, d'une composition simultanée de signes pour exprimer des idées métaphoriques (11).

(10) D-E-A-F _____
 POINTÉ (vers configuration F)
 (L'auteur n'explique pas le sens de cet encodage parallèle.)

(11) CI. VÉHICULE CI. BATEAU CI. BATEAU-SE-RAPPROCHER
 ENTENDANT SIGNER-EN-ASL CI. VÉHICULE-SE-RAPPROCHER
 Sens : (... que) le navire [des chercheurs] entendant et le bateau [des chercheurs qui signent en] ASL s'unissent.

Les références que nous avons décrites ici réunissent la plupart des observations que nous avons trouvées dans la littérature. Ces observations démontrent que la simultanéité au niveau syntaxique n'est pas chose rare dans les langues signées qui font déjà l'objet de recher-

ches importantes. Pourtant, il n'existe pas encore d'étude consacrée uniquement aux encodages parallèles et nous espérons combler ce vide avec le travail que nous faisons actuellement sur ce phénomène en langue des signes québécoise.

3. TYPOLOGIE DES ENCODAGES PARALLÈLES OBSERVÉS EN LSQ

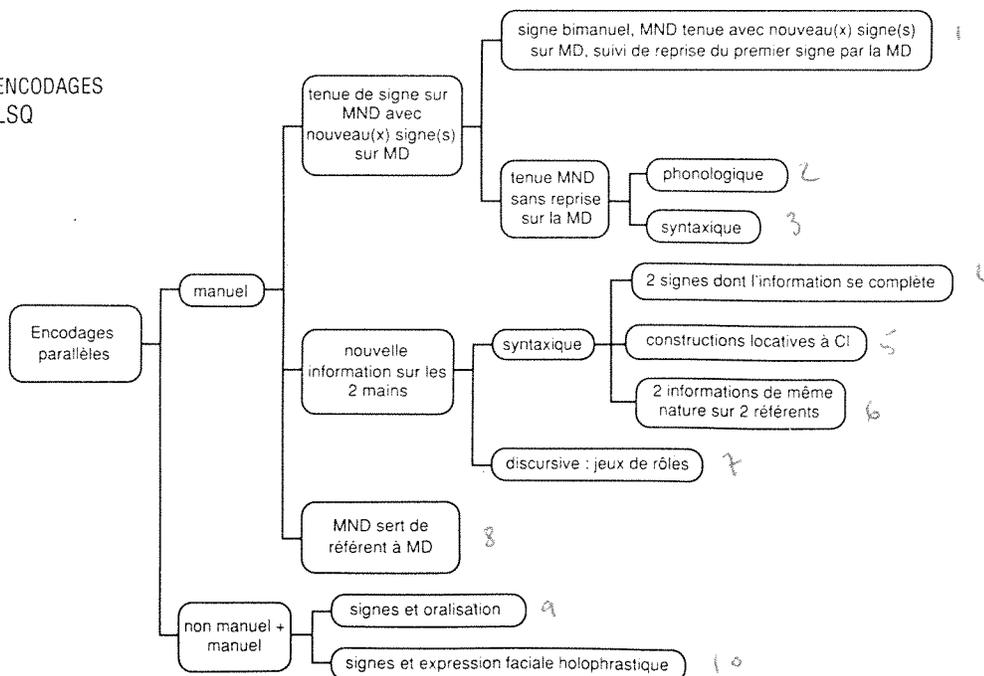
De façon à mieux comprendre leurs caractéristiques et leurs comportements, nous avons observé les encodages parallèles dans le corpus LSQ88 ⁷. Nous en avons relevé un très grand nombre et nous les avons classés en fonction de leur structure.

Les encodages parallèles que nous avons observés en LSQ se divisent en deux grandes catégories. Dans la première, l'encodage se situe strictement au niveau manuel : les deux mains agissent séparément pour fournir deux informations différentes. Dans la seconde catégorie, les deux mains agissent séparément, comme dans la première, mais, de plus, un comportement non manuel (généralement au niveau de la bouche ou du visage) s'ajoute et donne une troisième information. Le schéma ci-dessous représente les différents types d'encodages parallèles observés en LSQ. Nous décrivons ci-après chacun des types d'encodages parallèles représentés dans ce schéma et nous en donnons des exemples.

4. DESCRIPTION DES ENCODAGES PARALLÈLES EN LSQ

Pour représenter les encodages parallèles, nous utilisons une grille de transcription qui se divise en trois grandes parties. Dans la première (la colonne temps), le

TYPOLOGIE DES ENCODAGES PARALLÈLES EN LSQ



temps est indiqué au dixième de seconde près. Le comportement non manuel est décrit dans la seconde (les colonnes tête/corps, regard, visage et bouche). Le comportement manuel est décrit dans la troisième et dernière (les colonnes main dominante et main non dominante). À la suite de chaque transcription, le sens approximatif de l'énoncé est précisé.

4.1 Encodages parallèles de signes

Nous présentons tout d'abord des encodages parallèles impliquant uniquement les deux mains. Ils se divisent en trois grandes catégories : ceux qui comportent la tenue d'un signe sur la main non dominante avec de nouveaux signes sur la main dominante, ceux qui apportent de la nouvelle information sur les deux mains et, enfin, ceux pour lesquels la main non dominante sert de référent à la main dominante.

4.1.1 Tenue de signe sur main non dominante avec nouveau(x) signe(s) sur main dominante

Cette première catégorie d'encodages parallèles strictement manuels se divise elle-même en deux sous-catégories, la première impliquant une reprise de la main dominante et la seconde n'en impliquant pas.

4.1.1.1 Signe bimanuel, main non dominante tenue avec nouveau(x) signe(s) sur main dominante, suivi de reprise du premier signe par la main dominante

Dans cette première sous-catégorie, l'encodage parallèle commence toujours par un signe bimanuel (c'est-à-dire articulé par les deux mains en même temps). Ce signe est tenu par la main non dominante seule, pendant que la main dominante poursuit le discours et articule un ou plusieurs autres signes. Puis, la main dominante reprend la configuration du premier signe de l'encodage.

Le premier signe de l'exemple (12), LUMIÈRE (ALLUMER-ÉTEINDRE), signé à deux mains, pourrait aussi être exprimé par la glose LUMIÈRES-CLIGNOTANTES. Après ce signe produit par les deux mains, la configuration finale est tenue par la main non dominante pendant que la main dominante produit les signes PRÉFÉRER, qui pourrait aussi être traduit par la glose AVOIR-LE-GOÛT (avec oralisation du mot français *goût*), un pointé vers l'interlocuteur (PTÉ2), et LUMIÈRE (signe distinct de LUMIÈRE (ALLUMER-ÉTEINDRE) qui est articulé sur le visage). Ensuite, les deux mains reprennent le signe LUMIÈRE (ALLUMER-ÉTEINDRE).

(12)	TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
	05:40:1	↓		SF			LUMIERE (ALLUMER-ÉTEINDRE) ++
	05:40:2						
	05:40:3						
	05:40:4						
	05:40:5						
	05:40:6						
	05:40:7		+C		Or. "goût"	PREFERER	LUMIERE (allumée)
	05:40:8						
	05:40:9						
	05:41:0					PTE2	
	05:41:1					LUMIERE	
	05:41:2						
	05:41:3						LUMIERE (ALLUMER-ÉTEINDRE) ++

Sens (approximatif) : Est-ce que tu préfères les stroboscopes ?

(13)	TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
	1:03:29:6		--				
	1:03:29:7					PTE1	
	1:03:29:8						
	1:03:29:9	↑	ΘΘ	+M	Or		COMPTABLE
	1:03:30:0						
	1:03:30:1						
	1:03:30:2						
	1:03:30:3						
	1:03:30:4						
	1:03:30:5						
	1:03:30:6					PTE1	
	1:03:30:7						
	1:03:30:8						
	1:03:30:9					PTE3	

Sens (approximatif) : J'étudiais la comptabilité là-bas, moi.

(14)	TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
1:05:39:1	↓		ΘΘ +J	SF	Or.	COMPRENDRE	CL 1
1:05:39:2							
1:05:39:3							
1:05:39:4						PTÉ2	

Sens (approximatif) : *Comprends-tu la différence (entre les deux) ?*

(15)	TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
05:48:1	↓		+C	SR	i	ÇA	DANSER-TOPLESS
05:48:2							
05:48:3							
05:48:4			bat		BF	PARLER	PTÉ3
05:48:5							
05:48:6			+M				
05:48:7							
05:48:8			+C			ÇA	

Sens (approximatif) : *(...danser topless) C'est vraiment de ça qu'il te parle ?*

4.1.1.2 Tenue de la main non dominante sans reprise sur la main dominante

Dans cette seconde sous-catégorie, le premier signe de l'encodage parallèle est tenu par la main non dominante, mais n'est pas repris par la main dominante. Nous distinguons les cas où la tenue de la main non dominante est phonologique de ceux où elle est syntaxique.

Dans l'exemple de persévérance phonologique (13), la dernière configuration du signe COMPTABLE est tenue pendant les signes PTÉ1 «moi» et PTÉ3 «là». Il ne s'agit pas d'une tenue grammaticale, puisque la tenue ne remplit pas de fonction pendant l'articulation de PTÉ1 PTÉ3: COMPTABLE n'est pas le topique de la phrase, il remplit plutôt la fonction de commentaire sur le topique PTÉ1 (premier signe de la phrase). Nous déduisons donc que la tenue ne porte pas de sens particulier et qu'elle est de nature purement phonologique.

Nous donnons en (14) ci-dessus un premier exemple qui, bien qu'il comporte un classificateur, n'est pas une construction locative. Le classificateur Cl. 1 qui représente une personne est tenu depuis le discours précédent (voir l'exemple 4.1.2.1 c) : il représente les deux classificateurs qui réfèrent aux deux personnes dont il est question dans le discours. Pendant que le Cl. 1 est tenu, le signeur pose la question COMPRENDRE PTÉ2 avec la main dominante.

On peut voir dans la seconde transcription en (15), un exemple d'occurrence simultanée de signes qui implique une relation de nature syntaxique et non discursive ou iconique. Le signe PTÉ3 qui se fait en même temps que les signes PARLER et ÇA (05:48:4 à 05:48:8) désigne le sujet du verbe PARLER.

4.1.2 Nouvelle information sur les deux mains

Cette deuxième catégorie d'encodages parallèles

strictement manuels se divise elle-même en deux sous-catégories dont la première est syntaxique et la seconde discursive.

4.1.2.1 Relation syntaxique entre les deux mains

La première sous-catégorie comporte trois types de constructions : celles constituées de deux signes dont l'information se complète, celles constituées de constructions locatives et celles donnant deux informations de même nature sur deux référents différents.

a) Deux signes dont l'information se complète

L'exemple présenté ici en (16) est composé de nouveaux signes qui sont articulés (presque) simultanément : il n'y a pas de signe qui est produit et ensuite tenu sur une main pendant que l'autre main produit un nouveau signe. Pendant que le nom de l'individu dont on parle est épilé sur la main dominante, la main non dominante pointe un endroit dans l'espace qui se réfère à cet individu pour le spécifier.

b) Constructions locatives à classificateurs

Nous avons ici en (17) un exemple de construction locative à classificateurs. Le classificateur Cl. V̄ représente un individu dans une position autre que droite, et Cl. 1 représente un individu sans faire mention de sa posture corporelle. Cl. V̄ est derrière Cl. 1 dans l'espace du signeur et les deux classificateurs sont déplacés rapidement vers l'avant. Cette construction traduit directement dans l'espace, au moyen des pronoms classificateurs, la position spatiale relative et le déplacement des référents (c'est-à-dire les deux individus).

c) Deux informations de même nature sur deux référents distincts

Dans l'exemple (18), après avoir signé DIFFÉRENCE, le signeur produit le pronom classificateur Cl. 1 («per-

sonne.) sur chaque main simultanément, en localisant chaque classificateur sur un côté de l'espace. Ceci établit la référence des deux individus par rapport au signe DIFFÉRENCE.

4.1.2.2 Relation discursive entre les deux mains

La seconde sous-catégorie est discursive. Elle regroupe ce que l'on appelle généralement des jeux de

(16)

TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
06:08:6						
06:08:7						
06:08:8						
06:08:9						
06:09:0						
06:09:1						
06:09:2						
06:09:3	←	nc3		Or.		C'EST-ÇA
06:09:4					X-X-X-X ⁸	
06:09:5						
06:09:6						
06:09:7						
06:09:8						
06:09:9						
06:10:0						
06:10:1						
06:10:2						
06:10:3	↓				-X-X-X	
06:10:4						
06:10:5						
06:10:6						
06:10:7						
06:10:8						
06:10:9						PTE3
06:11:0						
06:11:1						
06:11:2				Or. "(= nom épelé)"		
06:11:3					X-X-X-X-X-	

Sens (approximatif) : C'est elle, (nom).

(17)

TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
11:43:1	↓	C ↓	+S			
11:43:2					AVOIR-ENVIE	
11:43:3						
11:43:4						
11:43:5						
11:43:6						
11:43:7					CL v̄	CL 1
11:43:8						
11:43:9						
11:44:0						
11:44:1					AVOIR-ENVIE	

Sens (approximatif) : Est-ce que tu as envie de courir après elle ?

(18)

TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
1:05:38:1	↑					
1:05:38:2		→	+J	⊙⊙	SF	
1:05:38:3					Or. "férence"	
1:05:38:4						DIFFERENCE
1:05:38:5						
1:05:38:6						Cl. 1-à droite
1:05:38:7						Cl. 1-à gauche
1:05:38:8						

Sens (approximatif) : (...) la différence entre les deux (...)

(19)	TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
	50:53:6		hc2			3- REGARDER- 1	
	50:53:7						
	50:53:8						
	50:53:9						
	50:54:0						
	50:54:1						
	50:54:2						
	50:54:3						
	50:54:4						
	50:54:5				Or: pas		
	50:54:6						
	50:54:7				Or: gra		
	50:54:8				Or: v		
	50:54:9						
	50:55:0						
	50:55:1				Or: pas		
	50:55:2						
	50:55:3				- pro -		
	50:55:4						
	50:55:5				- bième		
							ATTENDRE conf: 5
							NEG- conf: 5 mvt↔

Sens (approximatif) : Il m'a regardé, il m'a dit, attends, ce n'est pas grave, ce n'est pas un problème.

rôles, c'est-à-dire du discours direct où le signeur joue le rôle de plusieurs personnages. Pendant qu'il tient le signe 3-REGARDER-1 – «il (le professeur) m'a regardé» – sur la main dominante, le signeur joue le rôle du professeur en citant son discours sur la main non dominante et en l'oralisant (exemple (20)).

4.1.3 La main non dominante sert de référent à la main dominante

Dans cette troisième catégorie d'encodages parallè-

les strictement manuels, une main (MND) sert de référent à l'autre (MD).

Dans l'exemple (20), la main non dominante produit le classificateur Cl. B', qui se réfère à un objet bidimensionnel (ici, une feuille de papier).

Pendant la tenue du classificateur, plusieurs signes sont produits sur la main dominante. Tous ces signes, sauf le marqueur aspectuel FINIR, font référence à ce classificateur.

(20)	TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante	
	1:25:13:4					AVANT		
	1:25:13:5							
	1:25:13:6				Or. 'a'			
	1:25:13:7							
	1:25:13:8				Or. 'va'			
	1:25:13:9		↓					
	1:25:14:0							
	1:25:14:1		bat				PTE 3 - touche Mnd	Cl. [B']
	1:25:14:2		==					
	1:25:14:3							
	1:25:14:4		↓					
	1:25:14:5							
	1:25:14:6							
	1:25:14:7							
	1:25:14:8				Or.		ECRIRE [F] -- Mnd	
	1:25:14:9						FINIR	
	1:25:15:0							
	1:25:15:1							
	1:25:15:2							
	1:25:15:3				Or. 'i'	ECRIRE [F] · Mnd	Cl. [B']	
	1:25:15:4		↓					
	1:25:15:5							
	1:25:15:6							
	1:25:15:7							
	1:25:15:8							
	1:25:15:9					LISTE		
	1:25:16:0							
	1:25:16:1				Or. 'apporte'	APPORTER		
	1:25:16:2							
	1:25:16:3							

Sens (approximatif) : On l'avait déjà écrit avant (ce que chacun apportait).

4.2 Encodages parallèles composés de signes et de comportements non manuels

La seconde grande catégorie d'encodages parallèles que nous avons observés en LSQ implique non seulement les deux mains, mais aussi au moins un comportement non manuel. Ce dernier peut être soit une oralisation, soit une expression faciale holophrastique.

4.2.1 Signes et oralisation

L'oralisation est le phénomène qui consiste à articuler avec la bouche certains mots du français (sans les prononcer). Dans certains cas, l'oralisation est redondante et n'ajoute rien au signe qu'elle accompagne. Dans d'autres cas, elle a pour fonction de désambiguïser le signe. Il arrive également qu'une oralisation soit utilisée à la place d'un signe, comme dans l'exemple (21).

Le symbole Cl. B' représente un classificateur, c'est-à-dire une configuration manuelle qui représente une classe d'objets : sa fonction est semblable à celle des pronoms en français. «PTE - Mnd» signifie que la main (dominante) pointe la main non dominante. Le «hd2» qui suit la glose APPARTENIR signifie que le signe est dirigé vers un point dans l'espace qui est légèrement élevé par rapport aux coudes du signeur (haut), à l'extrême droite du signeur du point de vue de la personne qui regarde l'écran vidéo (DROITE) et éloigné du corps du signeur à la distance de l'avant-bras étendu (2).

Le classificateur B' fait partie du signe LISTE et signifie un objet à deux dimensions (ici, la feuille de papier sur laquelle la liste est écrite). Ce signe est articulé au début du discours et est tenu pour indiquer que la liste est un élément central, ou topique, de ce discours en particulier. De plus, le signeur oralise le mot français *quoi* au lieu d'employer le signe LSQ correspondant. On voit ainsi comment il est possible de comprimer la durée temporelle d'un énoncé donné par l'expression simultanée de trois éléments lexicaux.

4.2.2 Signes et expression faciale holophrastique

L'encodage parallèle peut également comporter une expression faciale particulière ayant une signification précise en LSQ, comme dans le deuxième exemple ci-dessous.

Dans cet exemple, la combinaison des comportements «nez plissé» (NP) tenu et «lèvre supérieure relevée» (rel) constitue une expression faciale holophrastique qui signifie selon le contexte «qu'est-ce que c'est» ou «qui est-ce». Après la fin du signe ENFANT, le signe TROIS est produit par la main dominante en orientation d'énumération (horizontale plutôt que verticale), et la main non dominante pointe le majeur (pour y établir la référence à l'un des enfants) pendant que le visage produit le «signe» non manuel QUI EST-CE. Comme dans l'exemple précédent, trois notions sont exprimées simultanément.

(21)

TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
1:25:13:4						
1:25:16:0				Or. 'apporte'	APPORTER	Cl. [B']
1:25:16:1						
1:25:16:2					PTE - Mnd	Cl. [B']
1:25:16:3						
1:25:16:4					Or. 'quoi'	
1:25:16:5						
1:25:16:6						
1:25:16:7						
1:25:16:8						
1:25:16:9						
1:25:17:0		→			APPARTENIR - hd2	
1:25:17:1			hbc 1			
1:25:17:2						

Sens (approximatif) : (...) ce que chacun apportait (...)

(22)

TEMPS	TÊTE/CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	Dominante	Non dominante
1:32:38:0	→		+M SF	rel BB-2	(ENFANT)	
1:32:38:1			bat NP		TROIS	
1:32:38:2		=	+M			
1:32:38:3					PTÉ 3 - majeur	
1:32:38:4						
1:32:38:5						

Sens (approximatif) : Qui est cet enfant ?

5. DISCUSSION

5.1 La fonction des deux mains

Dans les encodages parallèles où une main est tenue pendant que l'autre produit une série de signes distincts, on voit dans nos exemples que la main non dominante véhicule d'habitude de l'information secondaire. Cette information secondaire peut être de l'information ancienne, c'est-à-dire le topique du discours, comme dans les exemples ((12), (13), (14), (20) et (21)), ou il peut être un déterminant (16) ou un déictique (22). Alors que la main non dominante est tenue en position, la main dominante produit des signes véhiculant le message primaire.

Il est courant d'accompagner les questions d'un signe PTÉ2, où l'index est dirigé vers l'interlocuteur. Il y a deux façons de produire ce signe dans la question : on peut soit l'articuler après la question, soit en même temps que la question ou que les derniers signes de la question. Dans les deux cas, le pointé a une fonction secondaire par rapport au reste de l'énoncé : il ne fait pas partie du contenu propositionnel qui fait l'objet de la requête d'information dans la question; en outre, il est optionnel et secondaire comme marqueur d'interrogation étant donné que les marqueurs obligatoires sont exprimés par des comportements non manuels (Dubuisson et alii, 1991).

Un autre type d'encodage parallèle, moins commun dans notre corpus, mais présent quand même, consiste en la coarticulation simultanée de deux signes. Cette coarticulation se réalise souvent avec les pointés (déterminants : (13) ou déictiques : (22)), mais aussi parfois avec les classificateurs (18). Dans l'exemple (22), il est impossible de caractériser un signe comme étant de l'information ancienne dans le discours. Dans le second exemple (14), le pointé est le sujet du verbe PARLER; dans (13), il sert de spécificateur du nom épilé d'un individu. Nous avons aussi relevé dans notre corpus des exemples, encore plus rares que les précédents, de paires de verbes distincts articulés simultanément, ex. (23), ainsi que d'un verbe et son objet signés simultanément (24).

(23) CONNAISSANCES-AUGMENTENT CONNAISSANCES-DIMINUENT
Cl. 1 «personne» s'approche Cl. 1 «personne» s'éloigne
Sens (approximatif) : Mes connaissances (de l'ASL) augmentent
et diminuent en fonction de mes contacts avec eux.

(24) ATTENDRE VIN
 APPORTER
Sens (approximatif) : J'attends qu'on apporte le vin.

Étant donné la rareté des données de ce type, nous n'avons pour le moment pas d'hypothèse sur les conditions qui favorisent ou contraignent ces constructions. Cependant, il est clair que les constructions simultanées en LSQ ne sont pas limitées aux tenues de signes ou à l'emploi des classificateurs ou pronoms, mais peuvent

être formées simultanément de deux signes pleins.

5.2 L'oralisation

Parmi les exemples que nous avons proposés dans cet article, l'usage de l'oralisation est assez répandu. Les signeurs s'en servent surtout comme façon de renforcer ou de préciser une nuance du sens du signe qu'ils produisent, mais en (21) et (19), l'oralisation est indépendante de tout signe produit sur les mains.

Dans ce dernier cas, il s'agit d'une citation directe, donc d'un phénomène discursif et non strictement syntaxique. Il s'agit en effet d'une alternance codique impliquant la reproduction d'un énoncé d'une autre langue, le français, et non d'une séquence LSQ. Dans l'exemple (21), par contre, le mot *quoi* oralisé est le complément du verbe APPORTER. Nous émettons l'hypothèse que ce mot français constitue un emprunt en LSQ. Cette hypothèse peut être justifiée par deux sortes d'arguments. Premièrement, nous avons relevé plusieurs exemples dans le corpus LSQ88 où ce mot est oralisé simultanément avec des signes distincts comme en (12), ce qui semble être rare autrement. Deuxièmement, il a été observé (Dominique Pinsonneault, communication personnelle) que le mot peut, comme les autres pronoms interrogatifs (OÙ, QUI, POUR-QUOI, etc.), faire l'objet d'une répétition rapide en position finale de question.

Étant donné que les unités lexicales oralisées sont périphériques dans le lexique LSQ, il n'est pas surprenant que les encodages parallèles entraînant l'oralisation semblent être moins communs que ceux qui entraînent seulement les deux mains (sans oralisation). L'oralisation semble plutôt être utilisée comme façon de nuancer ou de préciser le sens de certains signes au moyen de l'emprunt au français ou comme façon de s'exprimer par l'alternance codique en français.

5.3 CONCLUSION

Les données que nous avons passées en revue mettent en évidence la possibilité dans une langue articulée sur les deux mains de compresser les énoncés dans le temps en produisant simultanément des signes ou mots distincts. Ceci permet d'exprimer des relations conceptuelles entre propositions ou entre propositions et entités, ce qui est impossible dans une langue orale. Ainsi, on peut signaler le topique du discours par la tenue du signe qui le réalise pendant qu'on ajoute de nouvelles informations avec l'autre main (voir (12)). On peut également exprimer directement une dépendance logique entre deux propositions en signant chacune simultanément sur une main (voir l'exemple (23)). Une autre façon dont la LSQ tire profit des possibilités de coarticulation est l'emploi d'un pointé en même temps qu'un autre signe. Ce pointé peut soit être coréférentiel avec le signe (voir (16)), soit représenter un des arguments du verbe (voir (14)).

Une propriété intéressante de la plupart des encodages parallèles est que, mis à part les constructions locatives à classificateurs, ils ne sont pas motivés par des considérations clairement iconiques dans un sens purement visuel ou temporel. Il semble plutôt que les encodages parallèles sont utilisés surtout comme moyen de faire ressortir les relations discursives ou logiques entre les différents éléments d'un énoncé ou d'un discours signé. Que les langues signées comme la LSQ tirent partie de ce phénomène est principalement dû au fait qu'elles sont produites par les mouvements et les configurations de plus d'un complexe articulatoire. Autrement dit, le fait pour les langues orales d'être limitées à un seul complexe articulatoire, l'appareil phonatoire, constitue une contrainte sur les possibilités d'expression qui ne s'applique pas aux langues signées.

* Cette recherche est subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Nous remercions Jules Desrosiers et Linda Lelièvre pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la transcription des données.

1. Dans ce texte, les signes de la LSQ sont représentés par leur glose française en majuscules. Lorsque les exemples proviennent de la langue des signes américaine (ASL), les gloses anglaises ont été traduites en français.
2. Les signes qui consistent à pointer une personne ou un endroit donné dans l'espace sont représentés par PTÉ suivi, s'il y a lieu, du chiffre correspondant à la personne (PTÉ1 = je, PTÉ2 = tu, PTÉ3 = il ou elle, etc.).
3. Nous éliminerons dorénavant les annotations (MD) et (MND) : par convention, la première ligne représentera la main dominante et la deuxième, la main non dominante.
4. Ce classificateur se distingue du classificateur Cl. 1 'personne' en ce que le premier fait référence à une personne en faisant ressortir son identité en tant que corps physique; le deuxième met moins d'importance sur l'aspect physique de l'individu.
5. Il s'agit pour eux d'un trait diagnostique qui sert à distinguer les emplois du pointé comme déterminant de ses emplois pronominaux.
6. L'abréviation «Cl.» représente le mot «classificateur».
7. Le corpus LSQ88 (dont nous n'avons pour le moment exploité qu'une petite partie) est un corpus de 34 heures d'enregistrements vidéo de personnes sourdes participant à des entrevues de groupe menées sous la forme de conversations libres animées par une personne sourde. Tous les sujets enregistrés utilisent la LSQ comme moyen principal de communication; tous sont sourds de naissance ou devenus sourds en bas âge. Tous les sujets habitent la région de Montréal.
8. Nous avons remplacé par des X les lettres constituant le nom épélué par le signeur.

Références bibliographiques

- BRENNAN, M. [1983] : «Is BSL an SVO Language?», dans J. Kyle et B. Woll (éds), *Language in Sign: an International Perspective*, London, Croom Helm;
- [1986] : «Linguistic Perspectives», dans B. T. Tervoort (éd.), *Signs of Life. Proceedings of the Second European Congress on Sign Language Research*, Amsterdam, July 14-18, 1985. The Institute of General Linguistics of the University of Amsterdam, no 50, 1-16;
- [1990] : «Productive Morphology in British Sign Language: Focus on the Role of Metaphors», dans S. Prillwitz et T. Vollhaber (éds), *Current Trends in European Sign Language Research. Proceedings of the 3rd European Congress on Sign Language Research*, Hamburg July 26-29, 1989. International Studies on Sign Language and the Communication of the Deaf, vol. 9, Hamburg, Signum-Verlag, 205-228.
- DUBUISSON, C. et alii [1991] : «Les mouvements de tête dans les interrogatives en langue des signes québécoise», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 20, no 2, 93-121.
- FRIEDMAN, L. [1975a] : «The Manifestation of Subject, Object and Topic in the American Sign Language», dans C. Li (éd.), *Subject and Topic*, New York, Academic Press, 125-128;
- [1975b] : «Space, Time, and Person Reference in American Sign Language», *Language* 51, 4, 940-961.
- FRISHBERG, N. [1985] : «Dominance Relations and Discourse Structures», dans W. Stokoe et V. Volterra (eds), *SLR '83, Sign Language Research*, Silver Spring, Linstok Press, 79-90.
- GEE, J. P. et J. A. KEGL [1983] : «Narrative/Story Structure, Pausing, and American Sign Language», dans *Discourse Processes*, 6, 243-258.
- KLIMA, E. et U. BELLUGI [1979] : *The Signs of Language*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- KYLE, J. G. et B. WOLL [1986] : *Sign Language. The Study of Deaf People and their Language*, Cambridge, Angleterre, Cambridge University Press.
- LANE, H. [1977] : *The Wild Boy of Aveyron*, Londres, Allen and Unwin.
- LIDDELL, S. K. [1990] : «Four Functions of a Locus: Re-examining the Structure of Space in ASL», dans C. Lucas (éd.), *Sign Language Research. Theoretical Issues*, Washington, DC, Gallaudet University Press, 176-198.
- MILES, D. [1988] : *British Sign Language. A beginner's guide*, London, Angleterre, BBC Books.
- ZIMMER, J. [1989] : «Toward a Description of Register Variation in American Sign Language», dans C. Lucas (éd.), *The Sociolinguistics of the Deaf Community*, San Diego, CA, Academic Press, 253-272.
- ZIMMER, J. et C. PATSCHKE [1990] : «A Class of Determiners in ASL», dans C. Lucas (éd.), *Sign Language Research. Theoretical Issues*. Washington, DC, Gallaudet University Press, 201-210.